



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Ouvrier de production horticole ornementale

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Tableau des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type	7
Fiche activité type	9
Fiche compétence professionnelle	15
Fiche des compétences transversales de l'emploi type	33
Glossaire du REAC	35

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	3/38

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

Le Titre Professionnel « Ouvrier de Production Horticole Ornementale », que l'arrêté du 08 septembre 2009 avait regroupé en 3 activités types, conserve toute sa pertinence sous cette forme. Toutefois, l'intitulé de compétences est modifié afin de les rendre plus conformes aux dénominations utilisées dans la profession. La prise en compte des exigences liées au développement durable est renforcée dans les compétences mises en œuvre.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Concernant le premier niveau de qualification correspondant à la maîtrise du geste professionnel, l'évolution reste lente et n'entraîne pas de modification des activités constitutives du titre.

La mécanisation progressive des opérations de production, le développement de la commercialisation, la rationalisation de l'organisation, la prise en compte et le respect rigoureux, par tous les employés, des contraintes de la qualité (standards et normes) pour satisfaire un marché exigeant, entraînent une disparition progressive des ouvriers non qualifiés au profit de personnels disposant d'une connaissance des paramètres de production.

Le titre professionnel répond à ces besoins quelle que soit la taille de l'entreprise.

Tableau des activités

Ancien TP Ouvrier(ière) de production horticole ornementale	Nouveau TP Ouvrier de production horticole ornementale
Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole	Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole
Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de production	Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement
Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement	Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de production

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	5/38

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole	1	Semer des végétaux d'ornement
		2	Bouturer des végétaux d'ornement
		3	Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement
		4	Marcotter et diviser des végétaux d'ornement
2	Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement	5	Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire
		6	Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement
		7	Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement
		8	Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux d'ornement
		9	Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement
		10	Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices
3	Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de production	5	Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire
		11	Réaliser une composition florale simple
		12	Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande
		13	Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	6/38

FICHE EMPLOI TYPE

Ouvrier de production horticole ornementale

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

L'Ouvrier de Production Horticole participe au processus de culture des végétaux d'ornement. Il assure, dans le respect des consignes, les opérations liées à la multiplication et au développement des végétaux, au suivi des cultures dans un objectif de production. Il intègre dans le processus de production des comportements et des savoir-faire techniques qui tiennent compte des réglementations environnementales et du développement durable. Il prépare les commandes, accompagne et conseille le client sur le lieu de production des végétaux. Il assure l'entretien de premier niveau du matériel qu'il utilise.

Il travaille au sein d'une équipe dirigée par un responsable de culture. Il travaille en plein air ou sous abris, en toutes saisons selon les productions à mettre en place. Le travail, tributaire de la saisonnalité des cultures, implique parfois des horaires adaptés (astreinte, journée continue, horaires décalés, etc.). L'ouvrier est amené à utiliser des matériels motorisés, des produits de fertilisation et de traitements phytosanitaires dans le respect de la législation et des mesures de sécurité prévues. Il prend en compte les recommandations du Document Unique concernant les mesures de sécurité propres à l'entreprise. L'évolution de la réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et l'intégration de modes de production prenant en compte le développement durable amènent de plus en plus des pratiques utilisant souvent la lutte biologique intégrée, la maîtrise des intrants et le recyclage des eaux. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les entreprises de production horticole,
- le secteur production de certains services espaces verts des collectivités territoriales,
- les entreprises de travail temporaire,
- les entreprises de location de végétaux,
- les entreprises du paysage ayant un secteur vente ou production,
- les jardineries et autres entreprises à vocation commerciale,
- certaines entreprises à caractère associatif.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Aide horticole, aide maraîcher, aide pépiniériste, champignonnière.
- Cultivateur (maraîchage-horticulture), Horticulteur, Maraîcher.
- Ouvrier horticole, Ouvrier maraîcher, Ouvrier pépiniériste, Pépiniériste.
- Bulbiculteur, Floriculteur, Greffeur, Pépiniériste viticole, Producteur de semences, Serriste.

Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Néant

Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	7/38

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole

Semer des végétaux d'ornement

Bouturer des végétaux d'ornement

Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement

Marcotter et diviser des végétaux d'ornement

2. Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement

Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire

Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement

Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement

Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux d'ornement

Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement

Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices

3. Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de production

Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire

Réaliser une composition florale simple

Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande

Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : Dans les collectivités, et selon les Conventions Collectives Régionales et Départementales, l'appellation d'horticulteur dans la nomenclature des métiers de production horticole regroupe plusieurs niveaux de classification. Ce titre vise l'emploi d'exécutant niveau 1.

Code(s) NSF :

211 s - Productions végétales

Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

A1414 Horticulture et maraîchage

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	8/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 1

Multiplier des végétaux d'ornement en production horticole

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de graines, de pieds-mère, de boutures et de greffons, l'ouvrier de production horticole pratique la multiplication de végétaux d'ornement et fruitiers. Cette multiplication est réalisée sous abri (serre, tunnel) ou en plein air.

L'ouvrier s'assure de l'état sanitaire des contenants et substrats. Il place des terrines, caissettes ou plaques alvéolées sur une aire de culture adaptée (serre, tablette, tunnel, etc.) et apporte les soins nécessaires à une bonne germination, à la reprise des boutures et des greffes des marcottes et des plants divisés. Il réalise manuellement ou mécaniquement la multiplication par semis. Pour la multiplication végétative (bouturage, greffage, marcottage et division), il utilise le matériel adapté (sécauteur, greffoir, etc.).

Cette activité se réalise sous serre, sous tunnel ou en plein air en fonction du type de végétal à multiplier. Elle se situe dans le cadre d'un objectif de production et est le plus souvent réservée aux entreprises spécialisées dans la multiplication et la production de jeunes plants. Elle est plus généralement effectuée à l'aide de matériel spécifique pour le semis (semoirs pneumatiques, etc.). L'ouvrier respecte les cadences ou les rendements tout en assurant les objectifs qualitatifs.

L'activité est réalisée seul ou en équipe, en fonction du type d'organisation de l'entreprise et de l'importance des travaux.

L'utilisation de matériels spécifiques, de produits phytopharmaceutiques homologués nécessite, pour l'ouvrier, la connaissance et le respect des règles d'hygiène et de sécurité et d'utilisation ainsi que la connaissance et l'application de la législation en vigueur. L'ouvrier réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Les plannings de production, les conditions météorologiques et le caractère saisonnier nécessitent parfois certaines astreintes et adaptations d'horaires.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	9/38

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Semer des végétaux d'ornement
Bouturer des végétaux d'ornement
Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement
Marcotter et diviser des végétaux d'ornement

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	10/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 2

Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux d'ornement

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'ouvrier de production horticole ornementale réalise le repiquage de jeunes plants issus du secteur de multiplication. Il réalise l'emportage ou le rempotage de végétaux d'ornement.

L'ouvrier de production horticole plante des végétaux d'ornement en pleine terre. Il arrose et fertilise les végétaux en fonction de leurs besoins et de leur stade cultural. Il taille, tuteure et palisse les végétaux pour les former en lien étroit avec les procédés et cycles de culture. Il réalise les opérations culturales de distançage, de nettoyage et de protection sanitaire des végétaux selon les techniques culturales appropriées afin d'obtenir des végétaux conformes aux normes de commercialisation.

Toutes ces opérations s'effectuent sous abri ou en plein air, en hors sol ou en pleine terre dans le respect des normes environnementales.

L'activité est réalisée seul ou en équipe, en fonction du type d'organisation de l'entreprise et de la surface à travailler.

L'ouvrier respecte les cadences ou les rendements tout en assurant les objectifs qualitatifs.

Les matériels, l'organisation et les méthodes de travail dépendent de l'activité propre de l'entreprise et sont fonction du volume à traiter. Les recommandations du chef de culture, les manuels d'utilisation des constructeurs et les préconisations des fabricants fournissent les données nécessaires à la mise en œuvre par l'ouvrier des matériels et des produits utilisés.

Les plannings de production, les conditions météorologiques et le caractère saisonnier nécessitent parfois certaines astreintes et adaptations d'horaires.

L'utilisation d'engrais minéraux et organiques, d'amendements et de solutions fertilisantes impose, pour l'ouvrier, la connaissance et le respect des dosages selon les informations recueillies sur l'emballage et celles données par le chef de culture. De plus, l'utilisation de matériels spécifiques (manuels ou motorisés), de produits phytopharmaceutiques homologués nécessite la connaissance et le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que la connaissance et l'application de la législation en vigueur.

L'ouvrier réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	11/38

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire
Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement
Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement
Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux d'ornement
Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement
Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	12/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Préparer et conditionner des végétaux d'ornement, conseiller la clientèle sur le site de production

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

En fin de processus de culture, l'ouvrier de production horticole récolte, prépare et conditionne des végétaux en respectant les directives liées à leur commercialisation.

Dans le cadre d'une commercialisation sur site, il approvisionne la zone de vente et conseille le client sur l'utilisation et l'entretien des végétaux.

L'ouvrier de production horticole tient compte des normes relatives aux végétaux, de l'état sanitaire de la plante et de son développement.

Il exploite les informations météo et il intègre les délais pour éviter les risques de perte de qualité des végétaux lors de la préparation des commandes et du transport.

Cette activité se réalise généralement sous serre ou dans un espace dédié à la préparation et au conditionnement avant expédition. Les matériels, l'organisation et les méthodes de travail dépendent de l'activité de l'entreprise et des volumes à traiter.

Une flexibilité des horaires peut être nécessaire en fonction des volumes à traiter et des périodes de forte activité (saisonnalité, fêtes particulières, etc.).

L'ouvrier réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	13/38

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire

Réaliser une composition florale simple

Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande

Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	14/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 1**

Semer des végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de la multiplication de végétaux d'ornement, à partir des consignes du chef de culture, semer différents types de graines avec la technique adaptée, placer les semis dans l'aire de culture adaptée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe.

Critères de performance

La technique de semi est adaptée à la taille des graines
La densité de graine correspond à l'espèce végétale et à son développement
Le substrat correspond au type de semis
Le contenant correspond à la technique de semis
Le substrat est correctement mis en place dans le contenant (épaisseur, tassement)
Le matériel d'arrosage correspond au type de semis
L'apport en eau est correctement évalué
Les semis sont positionnés dans une aire de culture adaptée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des espèces végétales multipliées par semis
Connaissance des produits de désinfection des contenants (terrine, plaque alvéolée, godet),
Connaissance des différents contenants et matériaux pour un choix adapté (caissette, plaque alvéolée, godet, divers substrats)
Connaissance du besoin de recouvrement ou non des graines en fonction des espèces végétales
Connaissance des besoins de terreautage et de sablage du lit de semences en fonction des espèces végétales
Connaissance des besoins de roulage et de plombage en fonction des espèces végétales
Connaissance des méthodes d'étiquetage
Connaissance des besoins en arrosage en fonction des espèces végétales
Connaissance du nettoyage, rangement du chantier et des outils après travaux.

Connaitre les différentes techniques de semis
Connaitre les milieux de culture adaptés
Connaitre les différentes techniques d'arrosage en fonction du type de semis réalisé
Connaitre les techniques de terreautage et de sablage du lit de semences
Connaitre les techniques de roulage et de plombage
Connaitre les soins préventifs et curatifs
Connaitre le tri sélectif en respectant les classes de déchets

Comprendre les consignes et recommandations du hiérarchique
Appliquer les consignes
Visualiser le résultat attendu
Décider d'une conduite à tenir (agir ou alerter) en cas de non-concordance avec ce qui est prévu
Organiser le poste de travail
S'adapter aux imprévus
Effectuer un contrôle de son travail
Rendre compte des travaux réalisés

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	15/38

Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité

Savoir communiquer, recevoir et transmettre des informations
Capacité à travailler en équipe

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	16/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 2**

Bouturer des végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de la multiplication, à partir des consignes du chef de culture, bouturer des végétaux d'ornement en adaptant la technique au type de végétal.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise seul ou en équipe sur le site de production.

Critères de performance

Les outils sont choisis et préparés en fonction des végétaux
Les contenants sont adaptés et correctement remplis
Le produit phytosanitaire préventif est adapté
Le traitement phytosanitaire est conforme
La technique de bouture est adaptée
Le prélèvement de la bouture permet son utilisation et n'endommage pas le pied-mère
L'habillage et le repiquage des boutures sont respectés pour assurer la reprise de celles-ci
Les boutures sont homogènes
L'utilisation des hormones de bouturage est effectuée à bon escient
Les boutures sont correctement étiquetées
Le poste de travail est organisé
Le rythme de travail répond aux consignes du chef de culture
L'arrosage et le milieu de culture sont adaptés en fonction des espèces végétales multipliées
Les processus mis en œuvre permettront l'enracinement des boutures réalisées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des végétaux du site de production
Connaissance des produits de désinfection des contenants (caissette, plaque alvéolée, godet)
Connaissance du prélèvement, de l'habillage et du repiquage de la bouture en fonction de l'espèce végétale et de la saison
Connaissance un milieu de culture adapté pour placer les boutures réalisées
Connaissance des différents des contenants et des matériaux pour un choix adapté (caissette, plaque alvéolée, godet, divers substrats)
Connaissance de l'outillage lié au bouturage (greffoir, serpette, cutter)
Connaissance des méthodes d'étiquetage
Connaissance des besoins en hormones de bouturage appropriés
Connaissance des besoins en arrosage en fonction des espèces végétales
Connaissance des différentes techniques de bouture
Connaissance des milieux de culture adaptés
Connaissance des différentes techniques d'arrosage
Connaissance des soins préventifs

Vérifier l'état sanitaire du végétal
Désinfecter et remplir les contenants
Choisir et désinfecter l'outillage adapté
Choisir les hormones de bouturage appropriées
Prélever, habiller et repiquer les boutures en fonction de l'espèce végétale et de la saison
Renseigner une étiquette de semis
Arroser en fonction des espèces végétales

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	17/38

Assurer les premiers soins préventifs et curatifs
Placer les boutures dans un milieu de culture adapté
Effectuer un tri sélectif
Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique
Rendre compte des travaux réalisés
Communiquer, recevoir et transmettre des informations
Travailler en équipe

Nettoyer, ranger le chantier et les outils après travaux
Appliquer les consignes
Autocontrôler son travail
Décider d'une conduite à tenir (agir ou alerter) en cas de non-concordance avec ce qui est prévu
Organiser le poste de travail
S'adapter aux imprévus
Etre autonome sur son poste de travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	18/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 3**

Réaliser le greffage simple de végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de la multiplication de végétaux d'ornement, réaliser le greffage de l'espèce végétale en fonction des consignes du chef de culture et en mettant en œuvre la technique appropriée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe aux périodes propices.

Critères de performance

Les consignes données par le responsable sont respectées.
La technique de greffe prend en compte les caractéristiques du végétal, du porte greffe et du greffon.
L'exécution est précise et rapide.
Les probabilités de reprise sont satisfaisantes.
Le taux de reprise des greffes est économiquement satisfaisant.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des caractéristiques botaniques de la tige et des bourgeons.
Connaissance des différents végétaux (porte-greffes et espèces greffées).
Connaissance des différentes techniques de greffage.
Connaissance des conditions indispensables à la reprise des greffes.

Choisir l'outillage pour une opération de greffage.
Choisir et utiliser les matériaux (mastics, ligatures).
Réaliser des greffes.
Nettoyer et ranger les outils et le chantier après travaux.
Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du responsable.
Vérifier la qualité du porte-greffe et du greffon.
S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique
Rendre compte des travaux réalisés
Communiquer, recevoir et transmettre des informations
Travailler en équipe
Etre autonome sur son poste de travail

Rendre compte des travaux réalisés.
Travailler seul ou en équipe.
Autocontrôler son travail.
Organiser son intervention.
Respecter les règles de sécurité (danger des outils coupants).
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	19/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 4**

Marcotter et diviser des végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre de la multiplication des végétaux d'ornement, à partir des consignes du chef de culture, réaliser le marcottage ou la division de touffes en fonction de ses caractéristiques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe.

Critères de performance

La technique de multiplication correspond à l'espèce végétale.
La technique de marcottage est adaptée au végétal et au contexte.
La technique de division des touffes est correcte.
La taille des touffes est adaptée.
Les marcottes sont correctement replantées.
Les touffes divisées sont correctement replantées.
La saison des divisions de touffes est adaptée.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des caractéristiques botaniques de la tige et des rameaux et des touffes.
Connaissance des différentes techniques de marcottage.
Connaissance des différentes techniques de division.
Connaissance des conditions indispensables à la reprise des marcottes.

Choisir l'outillage pour une opération de division.
Choisir et utiliser les matériaux nécessaires au marcottage.
Réaliser des divisions de rhizomes.
Nettoyer et ranger les outils et le chantier après travaux.
Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du responsable.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Être autonome sur son poste de travail.

Autocontrôler son travail.
Organiser son intervention.
Respecter les règles de sécurité (danger des outils coupants).
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.
S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	20/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 5**

Identifier un végétal d'ornement et diagnostiquer son état sanitaire

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur le site de production, à partir de consignes orales ou écrites du chef de culture, sélectionner dans des lots en place les végétaux demandés, vérifier leur état sanitaire.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe.

Critères de performance

Les végétaux sélectionnés répondent à la demande : genre, espèce, variété, couleur, stade de développement, etc.

Les végétaux sélectionnés ne comportent pas de maladies. Les végétaux dont l'état sanitaire n'est pas satisfaisant (maladies, parasites, présence d'adventices ou de ravageurs) sont identifiés et signalés au chef de culture.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des catégories de végétaux, hauteurs et formes : (arbre, arbustes, plantes à massif).
Connaissance des catégories de végétaux, pérennité (durée de vie) : (annuelles, bi annuelles, vivaces).
Connaissance des catégories de végétaux, herbacés à ligneux.
Connaissance des catégories de végétaux, utilisation (grimpantes, terre de bruyère, haie, etc.).
Connaissance des catégories de végétaux, morphologie (conifère, graminée, aquatiques, etc.).
Connaissance des catégories de végétaux, adaptation (méditerranéenne, alpines, etc.).
Connaissance des noms latins des végétaux d'ornement (genre, espèce, cultivar).
Connaissance des noms communs de végétaux d'ornement.
Connaissance des normes des végétaux en pépinière et floriculture.

Identifier les végétaux du site de production.
Sélectionner un végétal en fonction d'une consigne.
Identifier les maladies sur des végétaux d'ornement.
Identifier des parasites sur des végétaux d'ornement.
Extraire des informations de l'étiquette d'un végétal.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Etre autonome sur son poste de travail.

Communiquer des informations à un tiers.
Autocontrôler son travail.
Organiser son intervention.
Respecter les règles de sécurité.
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.
S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	21/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 6**

Mettre en place une culture hors sol de végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Après la multiplication de végétaux d'ornement, à partir des consignes du chef de culture, réaliser les différentes opérations de mise en culture hors sol des végétaux multipliés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe sur la zone de culture hors sol.

Critères de performance

Les consignes données sont respectées.

Le stade végétatif et le cycle de culture sont respectés.

Les distances d'implantation sont déterminées en fonction des consignes données, du stade végétatif et des espèces végétales.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des végétaux, de leurs stades végétatifs, de leur développement.

Connaissance du différent type de substrats.

Connaissance des différents types de contenants.

Connaissance des stades de cultures des végétaux d'ornement.

Connaissance des différents types de supports pour les végétaux d'ornement.

Connaissance des différents types de placements des végétaux d'ornement (disposition, espacement).

Choisir le substrat et le matériel appropriés.

Contrôler et vérifier le bon état de fonctionnement des matériels et outils.

Remplir les contenants.

Réaliser le repiquage en fonction de l'espèce végétale et de la saison.

Préparer les végétaux à empoter et/ou à repoter.

Réaliser l'empotage et/ou le repotage manuel et mécanique.

Réaliser l'étiquetage.

Arroser en fonction des espèces végétales.

Placer les végétaux sur l'aire de culture.

Effectuer l'entretien périodique des outils et matériels.

Nettoyer, ranger le chantier et les outils après travaux.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.

Rendre compte des travaux réalisés.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Etre autonome sur son poste de travail.

Communiquer des informations à un tiers.

Autocontrôler son travail.

Organiser son intervention.

Respecter les règles de sécurité.

Appliquer une méthode de travail.

Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.

S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	22/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 7**

Mettre en place une culture pleine terre de végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Après la multiplication de végétaux d'ornement, à partir des consignes du chef de culture, réaliser les différentes opérations de mise en culture des végétaux en pleine terre.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe sur la zone de culture pleine terre.

Critères de performance

Les consignes données sont respectées.

Le stade végétatif et le cycle de culture sont respectés.

Les distances d'implantation déterminées sont conformes aux consignes données, au stade végétatif et aux espèces végétales.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des végétaux, de leurs stades végétatifs, de leur développement, de leur besoins.

Connaissance des différentes natures de sol.

Connaissance des techniques de culture en pleine terre.

Choisir les outils et matériels appropriés manuels ou motorisés.

Contrôler et vérifier le bon état de fonctionnement des matériels et outils.

Travailler le sol.

Vérifier l'état sanitaire du végétal.

Préparer le végétal à la plantation.

Planter le végétal.

Effectuer l'entretien périodique des outils et matériels.

Nettoyer et ranger le poste de travail/le chantier et les outils après travaux.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.

Rendre compte des travaux réalisés.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Etre autonome sur son poste de travail.

Communiquer des informations à un tiers.

Autocontrôler son travail.

Organiser son intervention.

Respecter les règles de sécurité.

Appliquer une méthode de travail.

Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.

S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	23/38

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 8**

**Assurer les apports en eau et en élément fertilisants sur une culture de végétaux
d'ornement**

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Arroser et fertiliser des végétaux d'ornement en fonction des consignes données par le chef de culture et des observations : besoins et stade végétatif.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe.

Critères de performance

Les consignes données sont respectées.
Le stade végétatif est respecté.
La méthode d'arrosage correspond au type de culture.
Les apports en eau sont suffisants et réguliers.
Les apports en éléments fertilisants sont correctement dosés.
Les déchets sont triés suivant leur classe et évacués.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la physiologie des végétaux d'ornement.
Connaissance des différentes techniques d'arrosage.
Connaissance des besoins des végétaux d'ornement.
Connaissance des différents type de fertilisant.

Mettre en œuvre le matériel d'arrosage adapté.
Savoir extraire les informations d'une étiquette d'un produit horticole.
Mettre en œuvre et contrôler le matériel de fertilisation.
Réaliser l'arrosage de végétaux d'ornement en fonction des espèces, du stade végétatif et des conditions de culture.
Préparer les éléments fertilisants adaptés.
Réaliser la fertilisation conformément aux consignes en proportion adaptées aux besoins
Ranger et nettoyer le chantier et les outils après travaux.
Trier les déchets et les évacuer en fonction de leur classe.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Etre autonome sur son poste de travail.

Communiquer des informations à un tiers.
Autocontrôler son travail.
Organiser son intervention.
Respecter les règles de sécurité.
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.
S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	24/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 9

Réaliser les opérations culturales sur des végétaux d'ornement

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre du suivi des cultures, en fonction de consignes du chef de culture, implanter, tuteurer et palisser des végétaux. Procéder à la taille de formation et d'entretien des végétaux.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe sur les différentes zones de cultures en fonctions des opérations à réaliser.

Critères de performance

Les consignes sont respectées.

Les techniques de taille et d'entretien sont adaptées au type de végétal et à son stade végétatif.

Les distances d'implantation sont déterminées en fonction des consignes données, du stade végétatif et des espèces végétales.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la morphologie des végétaux d'ornement

Connaissance des différentes techniques de taille des végétaux.

Connaissance des besoins des végétaux d'ornement.

Connaissance des stades végétatifs des végétaux.

Vérifier l'état sanitaire d'un végétal.

Choisir les outils de taille adaptés.

Désinfecter l'outillage.

Tailler en fonction des espèces végétales et du stade végétatif.

Distancer les végétaux en fonction des espèces.

Réaliser le nettoyage, l'effeuillage, l'effleurage, l'éboutonnage et l'ébourgeonnage.

Choisir le matériel adapté et réaliser le tuteurage en fonction des cultures et du stade végétatif.

Nettoyer, ranger le poste de travail, le chantier et les outils après travaux.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.

Rendre compte des travaux réalisés.

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Etre autonome sur son poste de travail.

Communiquer des informations à un tiers.

Autocontrôler son travail.

Organiser son intervention.

Respecter les règles de sécurité.

Appliquer une méthode de travail.

Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.

S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	25/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 10

Protéger les végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Procéder à la protection sanitaire préventive et curative des végétaux. Mettre en œuvre des moyens prophylactiques, biologiques et chimiques (lutte intégrée) en intégrant les principes d'un développement durable.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe. Elle nécessite un respect strict des consignes, une prise en compte des recommandations figurant sur l'emballage du produit, le port des équipements de protection individuelle en rapport avec celui-ci, ainsi qu'une prise en compte de l'environnement dans le cadre d'un développement durable.

Critères de performance

Les consignes recommandations du chef de culture sont comprises et respectées.
Les indications portées sur l'étiquette du produit sont respectées.
Les EPI portés correspondent au type du produit phytopharmaceutique appliqué.
Le mode d'application de la bouillie est adapté aux végétaux et à l'environnement.
Les reliquats de bouillie sont correctement traités.
Les contenants vides sont correctement triés et évacués suivant leur classe.
Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.
Les principes du développement durable sont intégrés.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des différentes catégories de produits phytopharmaceutiques.
Connaissance des principes de la lutte intégrée.
Connaissance des principes liés au développement durable.
Connaissance des règles de sécurité liées à la manipulation, l'application et le stockage des produits phytopharmaceutiques.
Connaissance des végétaux du site de production.
Connaissance des pathologies et agents pathogènes.
Connaissance du matériel de traitement.
Connaissance des principes d'étalonnage.
Connaissance des règles de sécurité quant à l'utilisation du matériel de traitement.
Connaissance et mise en œuvre les méthodes prophylactiques.
Connaissance des EPI spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Vérifier l'état sanitaire du végétal.
Savoir désherber manuellement.
Mettre en place les auxiliaires de culture.
Contrôler le bon état du matériel de traitement.
Contrôler et mettre les équipements de protection individuelle.
Savoir Préparer la bouillie conformément aux recommandations et aux indications portées sur l'étiquette.
Nettoyer et ranger le matériel de traitement.
Effectuer l'entretien périodique du matériel de traitement.
Trier et évacuer les déchets en fonction de leur classe.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	26/38

Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Etre autonome sur son poste de travail.

Communiquer des informations à un tiers.
Autocontrôler son travail.
Organiser son intervention.
Respecter les règles de sécurité.
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.
S'adapter aux imprévus et alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	27/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 11

Réaliser une composition florale simple

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un bon de commande, d'une directive du chef de culture ou de la demande d'un client, confectionner une composition florale simple à l'aide des végétaux et contenants présents sur le site de production.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe suivant le nombre de compositions à réaliser.

Critères de performance

Les consignes et recommandations du chef de culture sont comprises et respectées.
Les indications portées sur le bon de commande sont comprises et respectées.
La demande du client est comprise et respectée.
Les EPI portés correspondent à l'activité menée.
Le contenant choisi est adapté au nombre de végétaux et au rendu esthétique recherché.
Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.
Les principes du développement durable sont intégrés.
La bonne harmonie des végétaux est recherchée (besoins édaphiques et aspect esthétique).

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des végétaux et de leurs caractéristiques.
Connaissance des harmonies de couleur.
Connaissance des différents types de compositions florales.
Connaissance des différents types de contenants pour compositions florales.
Connaissance des techniques d'emballage.
Savoir expliquer son travail.

Vérifier l'état sanitaire des végétaux.
Savoir nommer un végétal en indiquant ses caractéristiques (croissance, type de floraison, époque de floraison, adaptation, pérennité, etc.).
Nettoyer et ranger le matériel.
Maintenir la zone d'exposition propre.
Trier et évacuer les déchets en fonction de leur classe.

Communiquer des informations un tiers.
Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Comprendre une demande d'un client et en déduire une action.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Etre autonome sur son poste de travail.
Autocontrôler son travail.
Organiser son intervention.
Respecter les règles de sécurité.
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations du chef de culture.

Respecter la demande du client.
Respecter la demande du client.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	28/38

Présenter son travail au client.
S'adapter aux imprévus et alerter la hiérarchie.
Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Etre autonome sur son poste de travail.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	29/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 12

Préparer et conditionner les végétaux d'ornement en fonction d'une consigne orale et/ou d'un bon de commande

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Conformément aux recommandations orales ou écrites transmises par le chef de culture, préparer et conditionner des végétaux en vue de leur commercialisation sur le site de production ou de leur expédition.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise sur site seul ou en équipe sur le site de production et dans la zone d'expédition.

Critères de performance

Le conditionnement est adapté aux végétaux et à leur nombre.
Les végétaux choisis (espèce, taille, nombre) correspondent au bon de commande.
Les végétaux sélectionnés sont en bon état sanitaire.
La préparation des végétaux permet leur commercialisation.
La préparation et le conditionnement des végétaux permettent leur expédition.
Les consignes de sécurité sont respectées.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des végétaux du site de production et de leurs caractéristiques.
Connaissance des différents modes de conditionnement des végétaux pour expédition.
Connaissance des différentes techniques d'emballage des végétaux.
Connaissance de la nomenclature, présentation et conditionnement des végétaux.

Sélectionner les végétaux à commercialiser.
Vérifier l'état sanitaire des végétaux.
Apporter les soins appropriés aux végétaux.
Nettoyer, préparer et conditionner les végétaux.
Ranger et nettoyer le poste de travail.
Savoir lire une étiquette.

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.

Etre autonome sur son poste de travail.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	30/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 13

Aider et conseiller la clientèle sur le site de production horticole

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur le site de production, approvisionner les végétaux destinés à la vente directe aux particuliers à partir des consignes du chef de culture. Se rendre disponible pour guider la clientèle dans son choix en apportant les informations et le conseil sur l'utilisation du végétal et ses exigences.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence se réalise seul ou en équipe sur le site de production dans une zone dédiée à l'accueil du public.

Critères de performance

Les consignes et recommandations du chef de culture sont comprises et respectées.
Les réponses données aux questions posées par le client sont claires.
Les indications portées sur le bon de commande sont comprises et respectées.
La demande du client est comprise et respectée.
La réponse à la demande est pertinente.
Les EPI portés correspondent à l'activité menée.
Les règles d'hygiène sont respectées.
Les végétaux choisis sont en bon état sanitaire.
La préparation des végétaux permet leur commercialisation.
La préparation et le conditionnement des végétaux permettent leur expédition.
Les consignes de sécurité sont respectées.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance les végétaux du site de production et leurs caractéristiques.
Connaissance des différents modes de conditionnement des végétaux pour expédition.
Connaissance des différentes techniques d'emballage des végétaux.
Connaissance de la nomenclature présentation et conditionnement des végétaux.

Réaliser l'étiquetage.
Sélectionner les végétaux à commercialiser.
Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Maintenir l'état de propreté du lieu de vente.
Vérifier l'état sanitaire des végétaux.
Apporter les soins aux végétaux.
Nettoyer, préparer et conditionner les végétaux.
Ranger et nettoyer le poste de travail.

Communiquer des informations un tiers.
Autocontrôler son travail.
Analyser une demande simple.
Organiser son intervention.
Présenter une réponse sur les végétaux de production à un client.
Respecter les règles de sécurité.
Appliquer une méthode de travail.
Respecter les consignes et recommandations de sa hiérarchie.
S'adapter aux imprévus ou alerter la hiérarchie.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	31/38

Comprendre et exécuter les consignes et recommandations du hiérarchique.
Rendre compte des travaux réalisés.
Communiquer, recevoir et transmettre des informations.
Etre autonome sur son poste de travail.
Communiquer des informations à un client.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	32/38

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur le site de productions l'ouvrier de production horticole ornementale est en contact avec différentes personnes : collègues, chef de cultures, fournisseurs et éventuellement clients. Dans la totalité des cas, même si la commande est formalisée par un bon de commande écrit, des consignes complémentaires lui sont transmises oralement afin de clarifier la demande. Il est indispensable à l'ouvrier de production horticole ornementale d'être en capacité de comprendre les informations et demandes simples qui lui sont adressées, d'obtenir plus de précisions si nécessaire. Il se doit d'exprimer oralement le feedback essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise et à une relation de qualité avec les autres professionnels ou clients.

Critères de performance

Les consignes et recommandations du chef de culture sont comprises et respectées.
La demande du client est comprise et respectée.
Les réponses données aux questions posées par le client sont claires.
Les informations sont correctement transmises aux collègues intervenant sur le site de production.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

L'ouvrier de production horticole ornementale travaille avec des végétaux vivants. Il intervient à tous les stades végétatifs, de la multiplication jusqu'à la vente. Il réalise des opérations sur ces végétaux (taille, apport d'eau et d'éléments nutritifs, application de traitement, etc.). Un des plus dangereux ennemis des cultures est la maladie. Pour prévenir ce risque, le facteur essentiel est le maintien de l'hygiène sur le site de production. L'utilisation des produits phytopharmaceutiques demande un respect très strict des consignes de sécurité, le port des équipements de protection individuelle, et la prise en compte de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

Critères de performance

Les EPI portés correspondent à l'activité menée.
Les règles d'hygiène sont respectées.
Les végétaux choisis sont en bon état sanitaire.
La préparation des végétaux permet leur commercialisation.
La préparation et le conditionnement des végétaux permettent leur expédition.
Les consignes de sécurité sont respectées.
Les déchets sont triés suivant leur classe et évacués.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	33/38

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	35/38

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
OPHO	TP-01292	REAC	02	10/11/2015	06/02/2012	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

